

► Réduire la dépendance énergétique des îles...

GUADELOUPE : CAP SUR LE SOLEIL ET LES ALIZÉS



▲ A Grande-Terre, les 140 éoliennes bipales de 2,5 tonnes de la centrale de Petit-Canal, ▲ montées sur des mâts de 30 à 40 mètres, se couchent en cas d'alerte cyclonique.

Diane Saint-Albon

Lunettes et chapeau de soleil : des accessoires indispensables à qui arrive en Guadeloupe. Si la climatisation absorbe à elle seule 30 % de l'électricité produite, c'est que les touristes, au demeurant, ne sont pas les seuls à avoir chaud sous les 3 000 heures d'ensoleillement annuel de l'île. Heureusement, ce climat tropical est adouci par les alizés. Soufflant à 8 m/s, ils ramènent la température moyenne à 26 °C. Ces considérations d'ordre climatique sont une donnée essentielle pour l'avenir de la production énergétique. Ici, en matière d'énergies renouvelables, on revient de loin : en 1994, la quasi-totalité de l'électricité provenait de la

combustion dans 2 centrales thermiques de plus de 200 000 tonnes de fioul lourd importé. L'indépendance énergétique de l'archipel n'était que de 5 %.

Pour mettre fin à cette situation, le conseil régional initie alors un plan régional pour la maîtrise de l'énergie (PRME), décliné autour de 2 axes majeurs : développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'électricité. Objectif : atteindre 25 % d'énergies renouvelables (EnR) en 2006.

Entre 1994 et 1999, le montant total engagé s'élève à 885 MF. Financement : la région, l'ADEME, l'Etat, EDF et des fonds structurels européens. De 2000 à 2006, 353 MF supplémentaires seront

investis, soit 25 % du document unique de programmation (DOCUP).

Les résultats sont tangibles, même si l'on est encore loin du compte : la proportion des EnR a pratiquement doublé en 5 ans. Mais, en 1999, la consommation électrique annuelle (1 200 GWh) provenait encore à 81 % des centrales thermiques. Gérard Thomas, nommé l'année dernière directeur d'EDF Services Archipel Guadeloupe, préside l'association Environnement West Indies (EWI), qui a organisé en juin dernier, à Pointe-à-Pitre, le Salon caribéen de l'environnement. Il est confronté à un problème très particulier : chaque kWh produit et vendu à partir d'une centrale thermique lui fait perdre de l'argent. Pour un chiffre d'affaires annuel de 800 MF, l'entreprise de service public affiche un déficit de 600 MF. « Tout moyen qui permet à EDF d'éviter de produire de l'électricité en Guadeloupe est bon, ironise-t-il. Chaque fois que je perds un client, je gagne de l'argent ! »

Partant du principe que l'énergie qui coûte le moins cher à produire est celle qui est économisée, un programme de maîtrise de la demande d'électricité (MDE) a été élaboré

« EDF et l'ADEME ont engagé conjointement, au début des années 1990, une opération de grande envergure sur les lampes basse consommation (LBC) : en 5 mois, 350 000 LBC ont été acquises par 43 000 foyers. Avantage : elles consomment 5 fois moins d'énergie. Principal inconvénient : leur prix d'achat. Mais il fut compensé par les économies énergétiques réalisées. »